

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Transtech Aquitaine - Organisation de la manifestation Innov'Pro le 11 octobre 2012 - Programme de transfert d'innovation - Subventions de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine, soutenue par la Communauté Urbaine depuis l'année 2006, a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert de technologie, grâce aux échanges entre innovateurs et industriels.

Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété intellectuelle, prototypage, recherche d'investisseurs ou négociations. Elle accompagne ainsi, annuellement, en moyenne, une vingtaine de porteurs de projets.

Le programme d'actions de Transtech Aquitaine, pour l'année 2012, amorce un changement fondamental de son programme d'actions puisque celui-ci s'organisera non seulement autour la manifestation l'nnov'Pro qui aura lieu le 11 octobre 2012 à la Maison des associations de Mérignac, sous forme, notamment, de rencontres professionnelles auxquelles sont associés les publics scolaires, mais comprendra également une action de transfert d'innovations validées, issues des inventeurs vers les PME du territoire, notamment celles comprises dans le champ d'intervention de Bordeaux Technowest.

§1- Le premier volet du programme d'actions : la huitième édition du festival international de l'innovation Innov'Pro sera organisée sous la forme de rencontres professionnelles autour des trois évènements suivants:

- **Un forum de la création d'entreprises innovantes et du développement d'inventions.** Des entreprises et des institutions représenteront le panel d'interlocuteurs que rencontre un inventeur tout au long de son parcours de l'idée à la création d'entreprise.

- **Des rendez-vous d'affaires.** Des projets d'inventeurs seront sélectionnés et intégrés dans un catalogue qui sera présenté à différentes entreprises, notamment dans la grande distribution. Ces entreprises choisissent ensuite de rencontrer les porteurs de projets et les inventeurs qu'elles souhaitent voir intervenir au cours de la journée l'NNOV' Pro.

- **Un concours « tremplins ».** Les inventions sélectionnées passeront devant un jury de professionnels.

Les inventeurs présents sont principalement aquitains (77% des projets innovants accueillis) dont 30% issus du territoire communautaire.

Les entreprises et institutions présentes sur le forum sont majoritairement locales et les entreprises qui participent aux rendez-vous d'affaires sont nationales.

Le public ciblé concerne les inventeurs indépendants et les créateurs d'entreprises innovantes, ainsi que les entreprises locales qui travaillent dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprise.

Notre Etablissement public qui a soutenu la manifestation Innov'Pro en 2011 à hauteur de 7 000 €, est sollicité en 2012 pour reconduire son soutien dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 82 750 € détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Personnel	57 000	Ville de Mérignac	6 000
Charges de fonctionnement	12 750	CRA	20 000
Location salles	1 500	CG33	3 000
Communication	6 000	Etat (Min Jeunesse et Sports)	2 700
Déplacements/Réception	4 500	CUB	7 000
Frais de formation	1 000	FEDER	27 500
		CNASEA	5 275
		Autofinancement	11 275
TOTAL	82 750	TOTAL	82 750

§ 2 – Le second volet du programme d'actions de Transtech Aquitaine concerne le transfert d'innovations validées issues des inventeurs vers les PME du territoire.

L'objectif de cette action consiste à s'appuyer sur des experts et des mandataires qui iront chercher les PME du territoire de la CUB en capacité de porter des projets innovants issus des inventions proposées.

De plus, le public ciblé par Transtech Aquitaine concerne les petites et moyennes entreprises du territoire communautaire en priorité afin de leur permettre d'intégrer l'innovation issue des inventeurs dans leur activité, de pérenniser les emplois, d'augmenter leur chiffre d'affaires et trouver de nouveaux débouchés.

Deux axes d'actions sont ainsi mis en oeuvre par Transtech Aquitaine:

- 1- Encouragement à la création d'entreprises. Après la validation du projet par Transtech Aquitaine, le projet est mis en pépinière jusqu'à la création autonome de l'entreprise par l'inventeur (pépinière de Bordeaux Technowest sur l'Aéroparc ou l'Ecoparc par exemple).

2- Soutien à l'innovation des entreprises. Après l'identification et la pré - validation du projet d'invention par Transtech Aquitaine, confrontation de l'inventeur à la grande distribution pour vendre son invention, sans nécessairement créer sa propre entreprise.

Dans ce cas de figure, si l'inventeur n'a pas vendu son brevet, Transtech Aquitaine peut aller prospecter les PME du territoire susceptibles d'enrichir ou compléter leur production avec l'invention brevetée.

La promotion de cette action passera par une communication spécifique auprès des entreprises en partenariat avec les clubs d'entreprises locaux tels que le club d'entreprises de Mérignac.

Pour cette nouvelle action, l'association Transtech propose de suivre un nombre de projets limité pendant l'année 2012, afin de réaliser une année de test de ce service de transfert d'innovation. Cela permettait ainsi à la Communauté Urbaine d'avoir de la visibilité sur les retombées économiques de l'action menée.

Notre Etablissement public est sollicité à hauteur de 4 000 € pour la mise en œuvre de ce nouveau programme d'actions relatif au transfert d'innovations vers les PME du territoire, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 82 195 € détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Personnel	57 000	Ville de Mérignac	6 000
Charges de fonctionnement	8 750	CRA	20 000
Services extérieurs	9 000	CUB	4 000
Déplacements	3 000	FEDER	27 500
Achats matériels	1 500	CNASEA	5 275
Autres charges	2 945	Autofinancement	19 420
TOTAL	82 195	TOTAL	82 195

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que les demandes de subvention à hauteur de 7 000 € (salon Innov'Pro) et de 4 000 € (actions de transfert d'innovation envers les PME) de l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation des rencontres professionnelles de la manifestation l'NNOV Pro qui se dérouleront le 11 octobre 2012, et les actions de transfert d'innovation envers les PME sont recevables dans la mesure où elles contribuent au développement de l'innovation et favorisent le transfert technologique sur le territoire communautaire,

DECIDE

Article 1 : il est alloué à l'association Transtech Aquitaine :

- une subvention de 7 000 € pour l'organisation des rencontres professionnelles de la manifestation l'NNOV Pro qui se déroulera le 11 octobre 2012,
- une subvention de 4 000 € pour les actions de transfert d'innovation envers les PME du territoire communautaire.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer les conventions ci-annexées, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement des subventions communautaires précitées,

Article 3 : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, DB 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,
M. JEAN-JACQUES BENOIT

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2012